



# La lettre des Enseignants d'EPS d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !



N° 12  
19 janvier 2015

Amis syndiqués,

Bien que l'année n'ait pas commencé sous des auspices favorables, puisque "Charlie" a fait les frais d'une barbarie inconcevable dans l'espace culturel de notre Pays et même vieille Europe, recevez nos meilleurs vœux de Bonheur, Santé, et Réussite pour vous-mêmes et tous les vôtres !!

Pour l'équipe,  
JF GARRIC

## Sommaire

- [DGH](#)
- [Carrière](#)
- [Visites médicales](#)
- [Enfin...](#)

DGH



Bientôt, la DGH de votre établissement. Des informations arrivent dans votre boîte aux lettres. Ne les négligez pas ! Soyez attentifs lors de vos Conseils Pédagogiques. Celui-ci va définir et décider les missions et leurs indemnités (Ex : Coordonnateur des APS..). Le CA sera ensuite informé.

Vous trouverez sur notre site académique un article du national sur les nouvelles indemnités : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article789>

Le Chef d'Etablissement vous expliquera l'application des décrets du 20 août 2014 et les modifications qu'elles impactent.

Le décret sera appliqué dès la rentrée de 2015/16.

[Sommaire](#)

## CARRIERE

A cette période de l'année interviennent différentes opérations de gestion des carrières.

Pour les Professeurs et les CE d'EPS :

- Accès à la Hors Classe : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article786>
- Notation Administrative : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article489>
- Liste d'aptitude accès au corps des professeurs d'EPS : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article788>
- Liste d'aptitude accès au corps des agrégés : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article787>

Pour les agrégés d'EPS :

- Avancement d'échelon : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article791>
- Hors Classe des agrégés : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article785>
- Notation Administrative : <http://sections.se-unesa.org/bordeaux/spip.php?article489>

Toutes informations et fiches de suivi syndical sur le site du SE-UNSA Bordeaux : voir liens ci-dessus.

[Sommaire](#)

## VISITES MEDICALES

Mme la Directrice des Ressources Humaines nous a assuré que les collègues

- Les moins jeunes (ou les plus anciens !!)
- en remontant autant que possible jusqu'à la tranche des 57, 56 et 55 ans

bénéficieront d'un entretien médical avec une infirmière et un Médecin. A savoir : 300 collègues dans l'Académie ont 55 ans ou plus.

A vos dossiers, si nécessaire ! Un point noir : les frais de déplacement ne seront pas pris en charge. Par contre, les visites auront lieu dans les DSDEN, c'est-à-dire dans le département de votre établissement, et les convoqués devraient l'être par secteur géographique (Covoiturage possible ?).

Un pas vers la reconnaissance de la pénibilité de notre métier ?

[Sommaire](#)

## ENFIN...

Une réunion de la branche Nationale EPS aura lieu les Mercredi 28 et Jeudi 29 Janvier à Paris. Nous sommes preneurs de vos questions, suggestions relatives à votre actualité syndicale.

[Sommaire](#)

## Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

**Christian BASSET**

L.P. Dassault à MERIGNAC

Secrétaire Académique

Elu au CTA

**Jean François GARRIC**

Lycée des métiers de la Mer à GUJAN

MESTRAS

Responsable Académique EPS

Elu à la CAPA

**Olivier MALRIC**

Collège Marcelin Berthelot à BEGLES

Elu à la CAPA

**Catherine AMBEAU**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE

Responsable Académique Jeunes Enseignants

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux,  
qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom,  
prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-uns.org](mailto:ac-bordeaux@se-uns.org)

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-uns.org](mailto:ac-bordeaux@se-uns.org)*